



Orthopédagogue (Temporaire, syndiqué)

***Veuillez prendre note que vous devez présenter votre CV à chacun des concours dont vous rencontrez les exigences**

Secteur :	Services éducatifs et École Wahta'
Supérieur :	Directeur des Services éducatifs et École Wahta'
Lieu de travail :	20, rue de l'Ours, Wendake G0A 4V0

Statut :	Temporaire à temps plein, syndiqué
Horaire :	35 heures par semaine
Début :	Août 2020
Durée :	Jusqu'au 25 juin 2021
Salaire:	Entre 26.50 \$ et 41.80 \$

Accessibilité :

- 1- Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW;**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3- Aux employés temporaires du CNHW;**
- 4- À la population.**

Sommaire :

Le titulaire du poste travaille auprès d'enfants ayant des difficultés ou des troubles d'adaptation et d'apprentissage scolaire dans le but de les aider à se développer et à s'intégrer. Il dépiste, identifie et évalue les difficultés et troubles d'apprentissage dans le domaine du langage parlé et écrit et du raisonnement logico-mathématique. Il offre les mesures d'aide appropriées en fonction des difficultés et faiblesses ciblées. Il travaille dans une classe régulière avec toute la classe ou en petit groupe et parfois en individuelle.

Fonctions principales :

- Exercer un rôle conseil envers la direction concernant les besoins des élèves et les services à dispenser à partir de l'analyse des besoins réalisés;
- Soutenir et contribuer à la démarche d'élaboration du plan d'intervention individualisé;
- Déterminer, en collaboration avec l'enseignant et les autres professionnels des services complémentaires si besoin est, quelles seront les mesures d'aide à mettre en place;
- Informer et conseiller l'enseignant, en collaboration avec la conseillère pédagogique, quant aux pratiques pédagogiques et didactiques probantes favorisant le développement des compétences à lire, à écrire et à résoudre des problèmes mathématiques;
- Assurer le suivi des interventions faites en classes par l'enseignant en vue de favoriser le transfert des apprentissages réalisés en contexte pédagogique;
- Élaborer, en cohérence avec le plan d'intervention individualisé, un plan d'action orthopédagogique;
- Choisir, modifier ou élaborer des activités ciblées visant le développement des connaissances et processus déficitaires et l'actualisation des compétences concernées en classe avec l'enseignant,



Date d'affichage : du 22 mai au 29 mai 2020, 12 h

l'éducateur spécialisé ou seul;

- Mettre en œuvre les activités et interventions favorisant le transfert des apprentissages réalisés;
- Consigner de façon continue les progrès réalisés par l'apprenant et réajuster les interventions en conséquences;
- Évaluer le plan d'action orthopédagogique et le réajuster au besoin, selon les résultats observés et l'évolution de la situation de l'apprenant;
- Assurer le suivi, lors d'une transition d'une année scolaire à l'autre, auprès des enseignants et de toute autre personne concernée qui seront amenés à intervenir auprès de l'apprenant.
- Planifier et organiser des activités de rééducation individuellement ou en groupe ;
- Participer au comité de classement ;
- Effectuer de la prévention et du dépistage pour tous les élèves du pré-scolaire ;
- Participer à l'organisation de la journée d'accueil du préscolaire.

Exigences :

- Baccalauréat en adaptation scolaire ou brevet d'enseignement avec une spécialisation appropriée (Ex : orthopédagogie, adaptation scolaire) ou formation de 2e cycle spécialisée en orthopédagogie ou être membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec ou toute combinaison de formation jugée pertinente;
- 2 ans dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi (atout);
- Connaissance des programmes d'apprentissage au préscolaire, primaire et au secondaire;
- Connaissance de la culture autochtone (atout);
- Excellente qualité du français à l'oral et l'écrit;
- Bonne connaissance des technologies de l'information et de l'informatique.

Qualités requises :

Travail d'équipe, autonomie, capacité d'écoute, sens de l'organisation, facilité à communiquer, courtoisie, créativité, sens de l'observation, patience, discrétion, diplomatie, esprit d'équipe, esprit d'analyse, esprit critique, esprit d'initiative, facilité d'adaptation.

La description de tâches détaillée est disponible en communiquant avec la Direction des ressources humaines aux coordonnées ci-dessous.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en y inscrivant le numéro du concours ainsi que leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel à la Direction des ressources humaines avant la fin de l'affichage.

Conseil de la Nation huronne-wendat
Direction des ressources humaines
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Ou par courriel à : rh@cnhw.qc.ca

**LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉ-SÉLECTION
SERONT JOINTS POUR LES ENTREVUES**

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.



NATION
huronne-wendat

Avis de concours 2020-20

Date d'affichage : du 22 mai au 29 mai 2020, 12 h

Le candidat sélectionné devra se soumettre à une enquête d'antécédents avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, la personne accepte que son nom soit diffusé publiquement au moment de son embauche.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucune personne, même celle ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.